



**SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL
DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES
DE PEZENAS-AGDE**

**COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU MARDI 29 MARS 2022 A 18 HEURES
SALLE PANORAMIQUE - PALAIS DES CONGRES - 34300 CAP D'AGDE**

L'an deux mille vingt-deux et le mardi 29 mars à 18h00, les membres du Comité Syndical du SICTOM Pézenas-Agde se sont réunis en session ordinaire, à la Salle Panoramique du Palais des Congrès - Rond-Point Carré d'As - 34300 CAP D'AGDE, sous la Présidence de Monsieur Sébastien FREY, Président.

Date de la convocation : 23/03/2022

Affichage de la convocation : 23/03/2022

Etaient Présents : 46

Jean-Louis ABADIE, Gérard ABELLA, André ALBERTOS, Claude ALLINGRI, Alice ARRAEZ, Philippe AUDOUI, Jean AUGÉ, Nathalie BASTOUL, Mathieu BENEZECH, Louis BENTAJO, Jérôme BONNAFOUX, Jean-Marie BOUSQUET, Jacques CANTAGRILL, Jordan DARTIER, Sandrine DENIER, Philippe ENJERLIC, Michel FARENC, Philippe FAURE, Sébastien FREY, Bertrand GELLY, Rémy GLOMOT, Didier GROUSELLE, Frédéric GUARNIERI, Chantal GUILHOU, Evelyne GUY, Bernard ICHE, Jean-Yves LE BOZEC, Jean-Louis LAUX, Laurence MABELLY, Claude MARCO, Pierre-Marie MARHEUNDA, Marie-Hélène MATTIA, Carole MAUREL, Fabrice MAURRAS, Christiane MOTHES, Christine PRADEL, Lionel PUCHE, Daniel RENAUD, Jean ROUSSEL, Frédéric ROYE, Michel SALLES, Bernard SAUCEROTTE, Isabelle SILHOL, Jean-Louis THERON, René VERDEIL, Sylvian VIALE.

Absents représentés par leur suppléant : 3

Jean-François HIGONENC représenté par Jean-Claude VITAL, Stéphane PEPIN-BONET représenté par LLEDOS Marie-Laure, Pierre-Jean ROUGEOT représenté par Stéphan BOYER.

Absents Excusés : 55

Gérard ALLARD, Marie BALLESTERO, Claude BASTIER, Viviane BAUDE-TOUSSAINT, Jean BLANQUEFORT, Francis BOUTES, Didier BRESSON, Olivier BRUN, Francis CASTAN, Patrick CATHALA, Jean-Jacques CORON, Gilles D'ETTORE, Francis FORTE, André FRETAY, Julie GARCIN SAUDO, Vincent GAUDY, Robert GELY, Gil GEORGERENS, Joséphine GROLEAU, Michel GUTTON, Vincent HUGOT-CONTE, Bruno JULIEN, Blandine LAIRD, Sylvie LERMET, Caroline LEVANNIER, Christophe LLOP, Georges LOPEZ, Michel LOUP, Dominique MARCOS, Gérard MARTINEZ, Patrick MARTINEZ, Françoise MEMBRILLA, Bernard MONTAGUD, Louis PASCAL, Christophe PASTOR, Jean-René PENAS, Christian PEREZ, Gérard PERRIN, Jean-Claude RENAUD, Véronique REY, Joël RIES, Armand RIVIERE, Thierry ROQUE, Régine ROSENFELD, Gaby RUIZ, Véronique SALGAS, Nicole SAUSSOL, Marie-Agnès SCHERRER, Edgar SICARD, Alain SICILIANO, Bernadette TAURINES FARO, Christophe THOMAS, Jean-Michel ULMER, Nicole VICENTE, Claude VISTE.

Le Comité Syndical a désigné comme secrétaire de séance : Pierre-Marie MARHUENDA

Procès-verbal de la séance du Comité Syndical en date du mardi 16 février 2022

Le Comité Syndical adopte le procès-verbal à l'unanimité.

Le Président procède à l'examen des questions figurant à l'ordre du jour de la présente séance, telles que ci-dessous :

ORDRE DU JOUR

1/ Election d'un nouveau Vice-Président

Rapporteur Sébastien FREY

Inscrits : 104

Votants : 49

Abstention : 0

Le Comité Syndical, décide de proclamer Monsieur Philippe AUDOUI élu 5^{ème} Vice-Président du SICTOM Pézenas-Agde à l'unanimité, membre du bureau du Syndicat et le déclare immédiatement installé.

2/ Vote du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2021

Rapporteur Rémy GLOMOT

Inscrits : 104

Votants : 48

Abstention : 1 (le Président)

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président se retire de la Salle des séances avant qu'il ne soit procédé au vote du Compte Administratif du SICTOM et du Compte de Gestion du Receveur Syndical.

Le Comité Syndical, à la majorité, approuve le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2021 du Syndicat.

3/ Compte Administratif - Affectation du résultat

Rapporteur Pierre-Marie MARHUENDA

Inscrits : 104

Votants : 49

Abstention : 0

Le Comité Syndical, à l'unanimité, approuve l'affectation du résultat 2021.

4/ Vote des participations des EPCI

Rapporteur Pierre-Marie MARHUENDA

Inscrits : 104

Votants : 49

Abstention : 0

Le Comité Syndical, à l'unanimité, adopte les montants des participations des EPCI pour l'année 2022.

5/ Vote du Budget Primitif 2022

Rapporteur Sébastien FREY

Inscrits : 104

Votants : 49

Abstention : 0

Le Comité Syndical, à l'unanimité, adopte par chapitre le Budget Primitif 2022 du SICTOM tel que proposé par Monsieur le Président.

6/ Versement d'une subvention

Rapporteur Christiane MOTHEs

Inscrits : 104

Votants : 49

Abstention : 0

Le Comité Syndical, à l'unanimité, adopte le versement d'une subvention de 16 000 € à la Ligue contre le Cancer pour l'année 2022.

7/ Signature d'une convention avec le SIVOM du Canton d'Agde

Rapporteur Rémy GLOMOT

Inscrits : 104

Votants : 49

Abstention : 0

Le Comité Syndical, à l'unanimité, autorise Monsieur le Président à signer la convention avec le SIVOM du Canton d'Agde ainsi que tout document y afférent.

8/ Lancement d'une consultation pour la fourniture et la livraison d'Equipements de Protection Individuelle (EPI)

Rapporteur Michel FARENC

Inscrits : 104

Votants : 49

Abstention : 0

Le Comité Syndical, à l'unanimité, autorise :

- Monsieur le Président à ne pas reconduire le marché de fourniture et de livraison d'Equipements de Protection Individuelle (EPI) avec la Société LYRECO,
- Monsieur le Président à lancer sous la forme d'un appel d'offres ouvert le marché « Fourniture et la livraison d'Equipements de Protection Individuelle (EPI) »,
- Monsieur le Président dès lors que la CAO aura désigné le titulaire du marché à signer ledit marché ainsi que toutes pièces y afférent.

9/ Avenant n° 3 à la convention de prestations intégrées pour l'exploitation du Centre de tri de l'Ouest Hérault

Rapporteur Sébastien FREY

Inscrits : 104

Votants : 49

Abstention : 0

Le Comité Syndical, à l'unanimité autorise :

- Monsieur le Président à approuver l'avenant n° 3 à la convention de prestations intégrées l'assistance à maîtrise d'ouvrage, la conception, la réalisation et l'exploitation d'un centre de tri de l'Ouest Hérault conclue avec la SPL OEKOMED ayant pour objet de mettre à jour les clauses de la convention, notamment les modalités de rémunération de la SPL.
- Monsieur le Président à signer ledit avenant ainsi que toutes pièces y afférent.

10/ Modification des tableaux des emplois et des effectifs

Rapporteur Lionel PUCHE

Inscrits : 104

Votants : 49

Abstention : 0

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- Adopte la proposition du Président concernant la création d'un emploi permanent à temps complet de chargé de la redevance spéciale,
- Adopte la proposition du Président concernant la création d'un emploi permanent à temps complet d'ambassadeur de tri,
- Adopte la proposition du Président concernant la modification du tableau des effectifs,
- Modifie ainsi le tableau des emplois et le tableau des effectifs,
- Inscrit au budget les crédits correspondants.

11/ Renouvellement de la convention d'adhésion au service hygiène et à la sécurité du centre de gestion 34

Rapporteur Lionel PUCHE

Inscrits : 104

Votants : 49

Abstention : 0

Le Comité Syndical, à l'unanimité décide :

- Le CDG 34 assurera la mission d'inspection hygiène et sécurité pour la mise à disposition d'un ACFI.
- Monsieur le Président est autorisé à signer le renouvellement de la convention relative à l'adhésion à la mission d'inspection hygiène et sécurité du CDG 34, jointe en annexe, et tout document y afférent.
- Les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

12/ SEMPER - Autorisation donnée aux administrateurs représentant le SICTOM d'approuver l'augmentation du capital social pour l'adhésion d'un nouvel actionnaire

Rapporteur Rémy GLOMOT

Inscrits : 104

Votants : 49

Abstention : 0

Le Comité Syndical, à l'unanimité décide d'autoriser les représentants du SICTOM Pézenas-Agde au Conseil d'Administration et à l'assemblée générale de la SEMPER, à voter favorablement à toutes délibérations de ces instances portant sur l'augmentation envisagée du capital social, décrite ci-avant, et la modification subséquente de la composition du Conseil d'Administration.

13/ Décisions prises par le Président du SICTOM Pézenas-Agde

Rapporteur Sébastien FREY

Le Comité Syndical, à l'unanimité, prend acte du compte rendu des décisions prises dans le cadre des délégations du Président.

L'ordre du jour étant clos,

La séance est levée à 20h00.

Le procès-verbal de la séance sera consultable sur le site et au secrétariat général du SICTOM.

Vu le Président, le 08/04/2022



The image shows a blue ink signature of Sébastien Frey written over the official logo of SICTOM Pézenas-Agde. The logo consists of a blue square with a stylized 'S' and 'I' inside, and the text 'PEZENAS-AGDE' and 'SICTOM' below it.